

Séance du 1

L'an 2025 l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du second adjoint

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. ARNAUD Paul, Mme CHENOT Lorraine, Mme COLTEL Loïs, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. GUILLO Vincent, Mme OBRY Arlette, Mme RENAULT Lucy, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Procurat ion(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
03 avril 2025

Etai(en)t excusé(s) :

M. LOMBARDOT Roger, M. PETIT Damien, M. PIOLAT Didier

Date d'affichage
15 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** :
en Préfecture le M. GUILLO Vincent

15 avril 2025
et publication du
15 avril 2025

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Paul ARNAUD, second adjoint

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	181 840,79
		Réalisé :	177 644,08
		Reste à réaliser :	3 282,00
Recettes	:	Prévu :	181 840,79
		Réalisé :	155 554,39
		Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	69 598,52
		Réalisé :	47 906,20
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	69 598,52
		Réalisé :	69 526,66
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-22 089,69
Fonctionnement :	21 620,46
Résultat global :	-469,23

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le second adjoint et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Mélan y

Le second adjoint ARNAUD Paul

le(s) secrétaire(s) de séance

